



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Près de 10.000 femmes se sont formées au Forem en 2019

La formation reste un élément déterminant dans la capacité à s’inscrire durablement dans le marché du travail. En 2019, les femmes ont été près de 10.000 à suivre une formation qualifiante au Forem. Certains secteurs gardent la cote mais d’autres, moins habituels, commencent à émerger.

Au Forem, on retrouve des demandeuses d’emploi dans toutes les filières de formation, même si certains secteurs rencontrent toujours davantage de succès auprès de ce public. Les filières les plus populaires concernent les domaines Langues et Techniques de communication, Gestion et secrétariat, Management et commerce, BureauTIC et Industrie.

Cependant, certaines formations liées aux fonctions critiques et aux métiers en pénurie sont très majoritairement suivies par des demandeuses d’emploi. Citons par exemple les formations de conseillère clientèle, opératrice de call center, collaboratrice logistique en biopharma, déclarante en douane, qualitiicienne en pharmacie, etc.).

Côté modules de formation en lien avec le monde des technologies, notons le succès des modules de gestion (e-assistante, comptabilité, etc.) auprès des femmes. Il en va de même dans le domaine de l’industrie : le graphisme, le dessin industriel, l’impression digitale, le multimédia, l’automation, la qualité en biotechnologie enregistrent une forte participation féminine.

Au Forem, les collaborateurs de l’Office wallon de l’emploi et de la formation sont majoritairement des collaboratrices puisque 70% de l’effectif est féminin. On les retrouve principalement au sein de l’encadrement, dans des fonctions d’expertise, ainsi que dans les métiers du conseil et du contrôle où le nombre de femmes grimpe à 8 agents sur 10. Côté formation, on retrouve 40 % de formatrices. Elles exercent principalement en langues, en communication, en secrétariat et bureautique mais d’autres domaines – habituellement plus « masculins » comptent également plusieurs formatrices : dans le transport de personnes ou de marchandises, dans certains domaines de la construction, dans les biotechnologies,...



Le marché de l'emploi, côté féminin

Ces dix dernières années ont vu un renversement dans la répartition des demandeurs d'emploi inoccupés selon le genre. Généralement plus qualifiées, les demandeuses d'emploi sont moins nombreuses que leurs homologues masculins. Une fois actives, les femmes risquent pourtant d'être victimes d'inégalité salariale : en Belgique, une femme gagne moins qu'un homme : 9,6%, sur base des salaires annuels bruts de 2017.

Alors qu'on comptait encore en 2009 une majorité de femmes parmi les demandeurs d'emploi, ce taux a diminué pour atteindre 48% sur l'année 2019. Fin février 2020, elles représentaient 47 % des D.E.I.

18% des femmes inscrites au Forem sont issues de l'enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire) contre 11% des hommes. Et plus de la moitié des hommes en recherche d'emploi sont peu ou pas qualifiés (maximum secondaire du second degré) contre 41% des femmes.

La moitié des postes salariés occupés par des femmes, mais beaucoup plus de temps partiels

Avec 50,4% des postes occupés par des femmes en Wallonie, on peut parler de répartition quasiment égale entre les genres. Néanmoins, lorsqu'on aborde le salariat exprimé en équivalent temps plein, on constate une grande disparité entre hommes et femmes. D'après les données de l'ONSS au 2^{ème} trimestre 2019, en Belgique :

- 35% des 2,3 millions d'emplois salariés à temps plein sont occupés par des femmes ;
- 76% des 869.000 emplois salariés à temps partiel (exprimés en ETP) sont occupés par des femmes ;
- 34% des 132.000 emplois à prestations limitées (exprimés en ETP) sont occupés par des femmes.

Si globalement l'emploi féminin, exprimé en ETP, pèse pour 45% du volume de travail salarié, il est surtout très fractionné. Les femmes actives sur le marché de l'emploi présentent en effet plus de temps



partiel que leurs homologues masculins, que ce temps partiel ait été choisi ou non. En Belgique, les femmes salariées sont trois fois plus nombreuses à travailler à temps partiel que leurs homologues masculins (que ce soit en ETP ou en travailleurs occupés). Ce rapport est un peu supérieur à 3 en ne considérant que le travail effectué dans le secteur privé et légèrement inférieur à 3 dans le secteur public et l'enseignement.